
ASS ART 3000

COMPTES ANNUELS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

 Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	3
Attestation d'Expert Comptable	5
Bilan	6
Compte de résultat	8
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>11</i>
<i>Faits caractéristiques</i>	<i>13</i>
<i>Notes sur le bilan</i>	<i>14</i>
<i>Autres informations</i>	<i>20</i>
2. DETAIL DES COMPTES	21
Bilan détaillé	23
Compte de résultat détaillé	27
SIG	33
3. LIASSE FISCALE	41

COMPTES ANNUELS

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS ART 3000 relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	405 050
Chiffre d'affaires	1 107 621
Résultat net comptable (Bénéfice)	87 426

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à MONTROUGE

Le 18/05/2019

BOULEUC Frédéric
Expert Comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	68 368	56 388	11 981	19 850
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	182 282	164 327	17 956	6 469
Autres immobilisations corporelles	184 722	167 505	17 217	7 542
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				175
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 373	388 220	47 153	34 036
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	29 235	1 232	28 002	41 364
Fournisseurs débiteurs	6 413		6 413	5 941
Personnel	1 000		1 000	311
Etat, Impôts sur les bénéfices	15 914		15 914	52 713
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 242		5 242	1 130
Autres créances	143 079		143 079	51 104
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	20 023		20 023	20 008
Disponibilités	130 710		130 710	194 234
Charges constatées d'avance	7 513		7 513	15 958
TOTAL ACTIF CIRCULANT	359 129	1 232	357 896	382 763
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	794 502	389 452	405 050	416 799

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	109 424	106 999
Résultat de l'exercice	87 426	2 425
Subventions d'investissement	46 317	70 752
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	243 167	180 176
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	28 107
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	28 107
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		2
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 683	36 820
<i>Personnel</i>	31 082	67 704
<i>Organismes sociaux</i>	47 182	63 966
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	4 872	30 211
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	258	9 813
Dettes fiscales et sociales	83 394	171 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	23 807	
TOTAL DETTES	141 883	208 516
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	405 050	416 799

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 107 621	100,00	1 133 891	100,00	-26 270	-2,32
Production stockée						
Subventions d'exploitation	271 100	24,48	201 662	17,78	69 438	34,43
Autres produits	54 409	4,91	43 363	3,82	11 047	25,47
Total	1 433 130	129,39	1 378 916	121,61	54 215	3,93
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	456 364	41,20	437 815	38,61	18 549	4,24
Total	456 364	41,20	437 815	38,61	18 549	4,24
MARGE SUR M/SES & MAT	976 766	88,19	941 101	83,00	35 665	3,79
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	19 484	1,76	21 497	1,90	-2 013	-9,37
Salaires et Traitements	549 269	49,59	626 360	55,24	-77 090	-12,31
Charges sociales	234 034	21,13	242 460	21,38	-8 426	-3,48
Amortissements et provisions	17 096	1,54	37 085	3,27	-19 989	-53,90
Autres charges	7 950	0,72	12 076	1,06	-4 126	-34,16
Total	827 833	74,74	939 477	82,85	-111 644	-11,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 933	13,45	1 623	0,14	147 309	NS
Produits financiers			287	0,03	-287	-100,00
Charges financières						
Résultat financier			287	0,03	-287	-100,00
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	148 933	13,45	1 910	0,17	147 022	NS
Produits exceptionnels	3 800	0,34	514	0,05	3 285	638,96
Charges exceptionnelles	65 306	5,90			65 306	
Résultat exceptionnel	-61 506	-5,55	514	0,05	-62 020	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 426	7,89	2 425	0,21	85 002	NS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS ART 3000

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 405 050 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 87 426 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation*
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an*
- * Installations techniques : 5 à 10 ans*
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
- * Matériel informatique : 3 ans*
- * Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

En 2018, ART 3000 a reçu la notification pour une subvention d'investissement de 46 078.80 € à recevoir du Conseil régional d'Ile-de-France.

Ce montant sera versé au fur et à mesure en fonction de l'investissement réalisé.

Le contrat GPSO et de l'hébergement se terminent en 2022.

Le coût lié à cette fin de contrat est estimé à 249 102 €. Ce montant constitue le licenciement du personnel.

Au 31/12/2018, rien n'a été enregistré dans les comptes d'ART 3000.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 368			68 368
Immobilisations incorporelles	68 368			68 368
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	165 910	16 373		182 282
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 480	12 034		154 514
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 458	750		30 208
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	337 848	29 157		367 005
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	175		175	
Immobilisations financières	175		175	
ACTIF IMMOBILISE	406 392	29 157	175	435 373

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		29 157		29 157
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		29 157		29 157
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			175	175
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			175	175

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 519	7 869		56 388
Immobilisations incorporelles	48 519	7 869		56 388
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 441	4 886		164 327
- Installations générales, agencements aménagements divers	142 480	1 239		143 719
- Matériel de transport	21 916	1 870		23 786
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	323 837	7 995		331 832
ACTIF IMMOBILISE	372 356	15 864		388 220

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 208 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 235	29 235	
Autres	171 648	171 648	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 513	7 513	
Total	208 396	208 396	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	28 107	20 000	28 107		20 000
Total	28 107	20 000	28 107		20 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice : Exploitation Financières Exceptionnelles		20 000	28 107		

Une provision pour risques et charges a été renregistrée en 2018 pour anticiper un remboursement futur d'une partie de la subvention de 80 000 €.

Cette provision est justifiée par le fait que le mode de calcul a changé et la demande a été faite sur un budget de 130 000 €.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 141 883 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 683	34 683		
Dettes fiscales et sociales	83 394	83 394		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	23 807	23 807		
Total	141 883	141 883		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	11 357
CONGES A PAYER	14 682
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	16 400
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	7 307
ETAT AUTRES CH. A PAYER	258
Total	50 003

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	7 513		
Total	7 513		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits Constatés d Avance	23 807		
Total	23 807		

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE), applicable depuis le 1er janvier 2013, est analysé, en raison de l'objectif poursuivi par le législateur, comme une diminution des charges de personnel et comptabilisé en réduction de ces dernières.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - CONCESS.BREVETS LICEN	68 368		68 368	68 368
28050000 - AMORT.CONC.BREVETS LI		56 388	-56 388	-48 519
	68 368	56 388	11 981	19 850
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
21500000 - INSTALLATIONS COMPLEX	3 250		3 250	
21510000 - INSTALLATIONS COMPLEX	3 382		3 382	3 382
21520000 - INSTALLATIONS COMPLEX	74 349		74 349	67 195
21525000 - MATERIEL ATELIER FORM (	292		292	292
21526000 - MATER.ETABLI NUMERIQUE	714		714	714
21530000 - INSTALLATIONS COMPLEX	3 713		3 713	3 713
21532000 - INSTALLATIONS COMPLEX	66 281		66 281	66 281
21535000 - MATERIEL FESTIVAL	2 500		2 500	2 500
21537000 - INSTALL TECHN MAT OUT (	2 445		2 445	2 445
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	5 401		5 401	5 401
21542000 - MATERIEL AUDIOVISUEL (E	14 416		14 416	8 448
21547000 - INSTAL TECHN MAT SUBV	5 541		5 541	5 541
28150000 - AMORT.MATERIEL&OUTILL		801	-801	
28151000 - AMORT INSTALL TECHNIQ		3 193	-3 193	-3 166
28152000 - AMORTISSEMENTS ITMOI (		65 411	-65 411	-62 950
28152500 - AMORT MATERIEL ATEL FO		292	-292	-292
28152600 - AMORT MATER.ETABLI NU		714	-714	-714
28153000 - AMORTISSEMENTS ITMOI (		3 551	-3 551	-3 464
28153200 - AMORTISSEMENTS ITMOI (		66 281	-66 281	-66 281
28153500 - AMORT INSTALL TECHN.O		2 500	-2 500	-2 500
28153700 - AMORT INSTALL TECHN O		2 445	-2 445	-2 306
28154000 - AMORT. MAT INDUSTRIEL		5 401	-5 401	-5 401
28154200 - AMORT MAT.AUDIOVISUEL		8 657	-8 657	-8 448
28154700 - AMORT MAT TECHN COWO		5 082	-5 082	-3 920
	182 282	164 327	17 956	6 469
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - INSTAL./AGENC.DIVERS	48 403		48 403	48 403
21812000 - IINSTAL./AGENC.DIVERS (E	67 434		67 434	55 400
21812200 - AMENAGEMENT SCENO.EX	16 300		16 300	16 300
21818000 - IMMO.EXPO PERMANENTE	22 377		22 377	22 377
21830000 - MAT.BUREAU &INFORMATI	9 891		9 891	9 142
21840000 - MOBILIER	12 852		12 852	12 852
21842000 - MOBILIER EQUIPT	6 055		6 055	6 055
21842200 - MOBILIER SUBVENTIONNE/	1 410		1 410	1 410
28181000 - AMORT.AG.CONS.DIVERSE		48 403	-48 403	-48 403
28181200 - AMORTISSEMENTS (EQUIP		56 639	-56 639	-55 400
28181220 - AMORT.AMENAGT SCENO		16 300	-16 300	-16 300
28181800 - AMORT.AUT.IMMO CORPO		22 377	-22 377	-22 377
28183000 - AMORT.MAT.BUREAU &INF		6 550	-6 550	-5 183
28184000 - AMORT. MOBILIER		9 772	-9 772	-9 269
28184200 - AMORTISSEMENTS MOBILI		6 055	-6 055	-6 055
28184220 - AMORT MOBILIER SUBVEN		1 410	-1 410	-1 410
	184 722	167 505	17 217	7 542
Immobilisations financières				

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
Autres immobilisations financières 27500000 - DEPOTS & CAUTIONNEME				175 175
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	435 373	388 220	47 153	34 036
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	27 756		27 756	41 364
41600000 - CLIENTS DOUTEUX OU LITI	1 479		1 479	
49100000 - PROV.DEPRE.CLIENTS		1 232	-1 232	
	29 235	1 232	28 002	41 364
Fournisseurs débiteurs				
40100000 - FOURNISSEURS	6 413		6 413	
40980000 - FOURNIS.RRR A OBTENIR				5 941
	6 413		6 413	5 941
Personnel				
42500000 - AVANCE ACPTÉ AU PERSO	1 000		1 000	310
43740000 - POLE EMPLOI				
43780000 - MAISON DES ARTISTES				1
	1 000		1 000	311
Etat, Impôts sur les bénéfices				
44400000 - ETAT IMPOTS S/BENEFICE	15 914		15 914	52 713
	15 914		15 914	52 713
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44566000 - TVA SUR BIENS & SERVICE	2 693		2 693	
44566200 - TVA deductible Intracom				26
44566500 - TVA DEDUCT/SERVICES				
44567000 - CREDIT DE TVA	962		962	77
44586000 - TVA S/FACT.NON PARVENU	1 587		1 587	1 026
	5 242		5 242	1 130
Autres créances				
44118000 - GRANDE ECOLE DU NUME	14 000		14 000	14 000
44170100 - Subvention à recevoir - Etat				1 800
44170500 - REGION ILE DE FRANCE				35 304
44174200 - Subvention à recevoir - Regio	126 079		126 079	
44174300 - Subvention à recevoir - Depar	3 000		3 000	
	143 079		143 079	51 104
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
50810000 - AUTRES VALEURS MOBILIE	20 023		20 023	20 008
	20 023		20 023	20 008
Disponibilités				
51220000 - CREDIT COOPERATIF	130 690		130 690	194 004
53000000 - CAISSE	20		20	230
	130 710		130 710	194 234
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTAT.D'AVA	7 513		7 513	15 958
	7 513		7 513	15 958
TOTAL ACTIF CIRCULANT	359 129	1 232	357 896	382 763
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	794 502	389 452	405 050	416 799

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Report à nouveau		
11000000 - REPORT A NOUVEAU	109 424	106 999
	109 424	106 999
Résultat de l'exercice	87 426	2 425
Subventions d'investissement		
13100000 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	46 079	
13110000 - SUBVENTION D'INVEST. EQUIP. NUMERIQ	2 571	2 571
13120000 - SUBVENTION GRANDE ECOLE NUMERIQUE		70 000
13919000 - SUBV.2014 INSCRIT.CPTE RESULTAT	-2 333	-1 819
	46 317	70 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES	243 167	180 176
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
15180000 - AUTRES PROV.RISQUES	20 000	28 107
	20 000	28 107
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 000	28 107
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
51200000 - BANQUE BNP		2
		2
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		2
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	23 326	19 012
40810000 - FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	11 357	17 808
	34 683	36 820
<i>Personnel</i>		
42100000 - PERS.REMUNERATIONS DUES		1 201
42820000 - CONGES A PAYER	14 682	29 888
42860000 - AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	16 400	36 615
	31 082	67 704
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - SECURITE SOCIALE	18 450	30 585
43731000 - Humanis Retraite + prevoyance	6 350	6 119
43731200 - REUNICA		1 613
43732000 - AUDIENS retraite+CP intermittents	411	475
43741000 - POLE EMPLOI SPECT. & CINEMA	197	100
43741200 - MEDECINE TRAVAIL INTERMIT	96	20
43750000 - CAISSE CONGESSPECTACLES		97
43751500 - Humanis prevoyance		1 348
43756000 - HARMONIE MUTUELLE	730	823
43760000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	3 228	3 577
43762000 - FOMATION CONTINUE	9 367	6 371
43762100 - AFDAS INTERMITTENT	402	133
43781000 - AGESEA et MDA	645	103
43783000 - SACEM		50
43820000 - ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	7 307	12 553
	47 182	63 966
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
44520000 - TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		26
44551000 - TVA A DECAISSER		10 837
44566000 - TVA SUR BIENS & SERVICES		3 913
44571000 - TVA COLLECTEE A 20 %	4 872	15 435
44571200 - TVA COLLECTEE A 19%/ACCESS		

 Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 872	30 211
44171000 - CNASEA		9 813
44860000 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	258	
	258	9 813
Dettes fiscales et sociales	83 394	171 694
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits Constatés d'Avance	23 807	
	23 807	
TOTAL DETTES	141 883	208 516
TOTAL PASSIF	405 050	416 799

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70620300 - PRESTATIONS DIVERSES 0			880	0,08	-880	-100,00
70620500 - Prestation Diverses	46 987	4,24	41 142	3,63	5 846	14,21
70630000 - Marché Public GPSO	978 500	88,34	1 017 640	89,75	-39 140	-3,85
70630300 - Prestation a commande Ville	69 167	6,24	71 833	6,34	-2 667	-3,71
70640000 - Prestation Formation Pro	10 000	0,90			10 000	
70690000 - PREST.DE SERVICES EXP			1 150	0,10	-1 150	-100,00
70835000 - GOUTERS	2 967	0,27	800	0,07	2 167	270,83
70850000 - PORTS & FRAIS FACTURES			158	0,01	-158	-100,00
70880000 - AUTRES PROD.ACTI.ANNE			287	0,03	-287	-100,00
	1 107 621	100,00	1 133 891	100,00	-26 270	-2,32
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITA	70 000	6,32			70 000	
74100000 - Subvention Etat - DRAC	90 000	8,13			90 000	
74200000 - Subvention Région IDF	80 000	7,22	195 500	17,24	-115 500	-59,08
74231300 - SUBV EMPLOI TREMPLIN S			2 750	0,24	-2 750	-100,00
74231500 - SUBVENTION EMPLOI CAE			288	0,03	-288	-100,00
74231600 - SUBVENTION EMPLOI CAE			79	0,01	-79	-100,00
74231700 - SUBVENTION EMPLOI CAE			3 045	0,27	-3 045	-100,00
74300000 - Subvention département 92	31 100	2,81			31 100	
	271 100	24,48	201 662	17,78	69 438	34,43
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIV.GESTION C	3 661	0,33	571	0,05	3 090	541,11
75820000 - RBT IJSS			-20 239	-1,78	20 239	-100,00
75820200 - IJ SS THEAUD			2 492	0,22	-2 492	-100,00
75820700 - IJ DE SS AURELIE JULLIEN			50		-50	-100,00
75820800 - IJ DE SS ISABELLE GILBER			1 348	0,12	-1 348	-100,00
75820900 - IJ DE SS SABRINA DEVEAU			10 175	0,90	-10 175	-100,00
75821000 - IJ DE SS CLAIRE BRESSON			572	0,05	-572	-100,00
75821300 - IJ SS CARINE LE MALET						-100,00
75821400 - IJ SS A L MAYER			5 354	0,47	-5 354	-100,00
75821600 - IJ DE SS CELIA POULOT			8 605	0,76	-8 605	-100,00
75821800 - IJ SS JULIE MONNE						-100,00
75830000 - INDEMNITES PREVOYANCE			19 100	1,68	-19 100	-100,00
78150000 - REP/PROV. RISQ.& CH.EXP	28 107	2,54			28 107	
78174000 - REP/PROV.DEPREC.CREAN			6 505	0,57	-6 505	-100,00
79100000 - TRANSF.CHARGES 20%	22 642	2,04	2 221	0,20	20 421	919,54
79110000 - TRANSFERT DE CHARGES			6 609	0,58	-6 609	-100,00
	54 409	4,91	43 363	3,82	11 047	25,47
Total	1 433 130	129,39	1 378 916	121,61	54 215	3,93
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes						
60431000 - Achats spectacle/expo/coprod	43 638	3,94			43 638	
60432000 - Achats prestation Activité	14 144	1,28			14 144	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
60630000 - FOURN.ENTRET.&PETIT EQ	19 838	1,79	2 423	0,21	17 415	718,82
60630100 - MAT AUDIOVISUEL ET SCE			1 517	0,13	-1 517	-100,00
60635000 - MATERIEL DECO EXPO TE			723	0,06	-723	-100,00
60635500 - ACHAT MATERIEL SCOL+C			4 090	0,36	-4 090	-100,00
60636000 - MATERIEL ATELIER FORMA			400	0,04	-400	-100,00
60636500 - ACHAT MATERIEL ATELIER			3 002	0,26	-3 002	-100,00
60637000 - MATERIEL EVENEMENT EX			703	0,06	-703	-100,00
60638900 - ACHAT MATERIEL PROGRA			16		-16	-100,00
60640000 - FOURNIT.ADMINISTRATIVE	2 680	0,24	2 577	0,23	103	4,00
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	4 720	0,43	3 901	0,34	819	21,00
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	2 975	0,27	1 851	0,16	1 124	60,76
61350100 - LOCATION MACHINE A AFF	434	0,04			434	
61350300 - Leasing Matériel informatique	77 206	6,97	48 833	4,31	28 373	58,10
61350700 - LOCATION EVOLUTIVE LOC			48 504	4,28	-48 504	-100,00
61351200 - LOCATION MATERIEL DIMA			1 662	0,15	-1 662	-100,00
61352000 - LOCATION PHOTOCOPIEU	3 598	0,32	1 333	0,12	2 264	169,82
61352200 - LOCATION PHOTOCOPIEU			3 256	0,29	-3 256	-100,00
61353000 - LOCATION MATERIEL DE B	3 535	0,32	5 822	0,51	-2 287	-39,28
61354000 - LOCATION VEHICULES	-93	-0,01	203	0,02	-296	-145,79
61355000 - HEBERGEMENT SITE	407	0,04	397	0,04	10	2,39
61500000 - TRVX D'ENTRETIEN & REP			345	0,03	-345	-100,00
61520000 - ENTRETIEN IMMOBILIER	23 596	2,13	23 099	2,04	497	2,15
61550000 - ENTRETIEN SUR BIENS MO			937	0,08	-937	-100,00
61560000 - MAINTENANCE INFORMATI	14 087	1,27	10 544	0,93	3 543	33,61
61563000 - MAINTENANCE PHOTOCOP	2 775	0,25			2 775	
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	10 332	0,93	10 128	0,89	204	2,02
61610000 - ASSURANCE MULTIRISQUE			72	0,01	-72	-100,00
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	776	0,07	1 246	0,11	-470	-37,73
61815000 - ABONT DOCUMENTATION	796	0,07	3 491	0,31	-2 695	-77,20
61817000 - APPLICATIONS GOOGLE	1 280	0,12	1 112	0,10	168	15,13
61850000 - FRAIS DE SEMINAIRES			12		-12	-100,00
62100000 - PERSONNEL EXTE.A L'ENT			3 982	0,35	-3 982	-100,00
62260000 - HONORAIRES AUDIT COM	18 580	1,68	15 509	1,37	3 072	19,81
62261000 - HONORAIRES JURIDIQUES	17 750	1,60	15 910	1,40	1 840	11,56
62262000 - HONORAIRES DIVERS	74 124	6,69	3 672	0,32	70 452	NS
62262500 - HONORAIRES EXPO Auteur			7 120	0,63	-7 120	-100,00
62264500 - HONO DE COPRODUCTION			32 128	2,83	-32 128	-100,00
62265000 - HONORAIRES FORMATION			15 206	1,34	-15 206	-100,00
62266000 - HONO PROGRAMMATION H			23 366	2,06	-23 366	-100,00
62267000 - HONORAIRES DE COMMUN	9 200	0,83	20 502	1,81	-11 302	-55,13
62268000 - RETROCESSION HONORAI			4 388	0,39	-4 388	-100,00
62268500 - HONORAIRES/ETUDES PR			6 650	0,59	-6 650	-100,00
62270000 - FRAIS ACTES & CONTENTI			50		-50	-100,00
62300000 - PUBLICITE PUBLICA° REL	41 934	3,79	21 998	1,94	19 935	90,62
62310000 - ECHANGES PUBLICITAIRES			3 280	0,29	-3 280	-100,00
62315000 - FRAIS DE RECRUTEMENT	8 816	0,80	1 480	0,13	7 336	495,66
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE			83	0,01	-83	-100,00
62360000 - CATALOGUES ET IMPRIME			7 912	0,70	-7 912	-100,00
62380000 - PRIX CUBE			300	0,03	-300	-100,00
62410000 - TRANSPORTS S/ACHATS			313	0,03	-313	-100,00
62420000 - TRANSPORTS S/VENTES			111	0,01	-111	-100,00
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	17 452	1,58	3 731	0,33	13 721	367,80

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62511000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			3 965	0,35	-3 965	-100,00
62511500 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			1 019	0,09	-1 019	-100,00
62512000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			642	0,06	-642	-100,00
62514000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			150	0,01	-150	-100,00
62515000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			3 355	0,30	-3 355	-100,00
62516000 - FRAIS DE DEPLACEMENT L			142	0,01	-142	-100,00
62516200 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS L			39		-39	-100,00
62517000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			800	0,07	-800	-100,00
62517500 - VOYAGE ET DEPLACEMENTS J M			194	0,02	-194	-100,00
62518100 - VOY ET DEPLACEMENTS A JULLIE			6		-6	-100,00
62519000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT C PILV			220	0,02	-220	-100,00
62519300 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS C			67	0,01	-67	-100,00
62519400 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS L			9		-9	-100,00
62519500 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS R			149	0,01	-149	-100,00
62519800 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			110	0,01	-110	-100,00
62520000 - FRAIS ACCESS. DES VEHIC			6		-6	-100,00
62560000 - MISSIONS	10 180	0,92			10 180	
62561000 - VOYAGE ET DEPLACEMENT			126	0,01	-126	-100,00
62570000 - RECEPTIONS	8 989	0,81	6 196	0,55	2 793	45,08
62571000 - RECEPTIONS DIMANCHE E			6 418	0,57	-6 418	-100,00
62571200 - MISSIONS RECEPTIONS S			19		-19	-100,00
62571500 - MISSIONS RECEPTIONS H			300	0,03	-300	-100,00
62573000 - MISSIONS RECEPTIONS N			5 589	0,49	-5 589	-100,00
62574000 - MISSIONS RECEPTIONS F			345	0,03	-345	-100,00
62578000 - MISSIONS RECEPTIONS I G			62	0,01	-62	-100,00
62578200 - MISSIONS RECEPTIONS A			90	0,01	-90	-100,00
62579000 - MISSIONS RECEPTIONS N			74	0,01	-74	-100,00
62579200 - MISSIONS RECEPTIONS CL			85	0,01	-85	-100,00
62579500 - MISSIONS RECEPTIONS R			80	0,01	-80	-100,00
62579600 - MISSIONS RECEPTIONS J			35		-35	-100,00
62579800 - MISSIONS RECEPTIONS A J			30		-30	-100,00
62600000 - FRAIS POSTAUX	4 603	0,42	10 807	0,95	-6 203	-57,40
62610000 - TELEPHONE	9 749	0,88	5 760	0,51	3 988	69,23
62617000 - TELEPHONE F AZIOSMANO			50		-50	-100,00
62618500 - TELEPHONE CARINE LE MA			605	0,05	-605	-100,00
62619000 - TELEPHONE N AZIOSMANO			901	0,08	-901	-100,00
62619700 - TELEPHONE HELENE GEST			186	0,02	-186	-100,00
62630000 - CONNECTION INTERNET	240	0,02	10 040	0,89	-9 800	-97,61
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET	6 413	0,58	7 062	0,62	-649	-9,19
62810000 - COTISATIONS	1 613	0,15	1 903	0,17	-290	-15,24
62840000 - FRAIS DE RECRUT.PERSO			290	0,03	-290	-100,00
	456 364	41,20	437 815	38,61	18 549	4,24
Total	456 364	41,20	437 815	38,61	18 549	4,24
MARGE SUR M/SES & MAT	976 766	88,19	941 101	83,00	35 665	3,79
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63120000 - TAXE APPRENTISSAGE	3 329	0,30	3 577	0,32	-249	-6,95
63330000 - PART.FORM.CONTINUE	9 367	0,85	10 516	0,93	-1 149	-10,93
63331000 - AFDAS INT	202	0,02	253	0,02	-51	-20,11
63511000 - CVAE	258	0,02			258	

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63511100 - CONTRIBUTION FONCIERE	6 157	0,56	6 124	0,54	33	0,54
63511200 - CVAE			-2		2	-100,00
63780000 - TAXES DIVERSES	44				44	
63784000 - DROITS D AUTEUR MDA	127	0,01	181	0,02	-54	-29,84
63785000 - SACEM			848	0,07	-848	-100,00
	19 484	1,76	21 497	1,90	-2 013	-9,37
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES APPOINT.COMMI	489 006	44,15	530 315	46,77	-41 310	-7,79
64111000 - SALAIRE BRUT			30 980	2,73	-30 980	-100,00
64120000 - CONGES PAYES	-15 206	-1,37	-9 361	-0,83	-5 845	62,45
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	8 899	0,80			8 899	
64140000 - INDEM.LEGALE DE LICENCI	66 571	6,01	74 424	6,56	-7 854	-10,55
	549 269	49,59	626 360	55,24	-77 090	-12,31
Charges sociales						
64510000 - COTISATIONS Urssaf Perm	168 901	15,25	169 249	14,93	-348	-0,21
64531000 - COTIS.RETRAITE Humanis p	43 484	3,93	36 591	3,23	6 893	18,84
64531100 - COTIS AUDIENS retraite+CP	1 204	0,11	419	0,04	784	187,08
64531200 - COTISATIONS REUNICA			12 111	1,07	-12 111	-100,00
64540000 - COTIS. AUX ASSEDIC GAR			23 255	2,05	-23 255	-100,00
64541100 - Pole Emploi Spectacle	539	0,05	614	0,05	-74	-12,13
64550000 - CHARGES SOC/CONGES P	-5 246	-0,47	12 553	1,11	-17 799	-141,79
64551000 - CONGES SPECTACLE INTE			931	0,08	-931	-100,00
64551500 - Prevoyance Humanis	11 134	1,01	12 408	1,09	-1 274	-10,27
64556000 - HARMONIE MUTUELLE	3 283	0,30	4 447	0,39	-1 164	-26,18
64557000 - VERSEMENT SANTE			108	0,01	-108	-100,00
64580000 - PROV CS/CONGES PAYES			-18 586	-1,64	18 586	-100,00
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 540	0,14	1 741	0,15	-201	-11,55
64751000 - CMB MEDECINE DU TRAVAI	60	0,01	20		40	195,26
64800000 - Frais formation Salarié	19 478	1,76	99	0,01	19 379	NS
64810000 - GRATIF DE STAGE			6 502	0,57	-6 502	-100,00
64815000 - INDEMNITES DE TRANSPOR	5 505	0,50	6 597	0,58	-1 092	-16,56
64816000 - INDEMNITE FORFAIT VELO	67	0,01			67	
64850000 - INDEMNITES DE LICENCIE			-95	-0,01	95	-100,00
64900000 - CICE	-15 914	-1,44	-26 505	-2,34	10 591	-39,96
	234 034	21,13	242 460	21,38	-8 426	-3,48
Amortissements et provisions						
68111000 - DOT.AMORT.IMMO.INCORP	7 869	0,71	3 786	0,33	4 083	107,84
68112000 - DOT.AMORT.IMMO.CORPO	7 995	0,72	6 299	0,56	1 696	26,92
68150000 - DOT.PROV.CHAR.EX.(CON			27 000	2,38	-27 000	-100,00
68174000 - DOT.PROV.DEPRE.CREAN	1 232	0,11			1 232	
	17 096	1,54	37 085	3,27	-19 989	-53,90
Autres charges						
65120000 - Redevances SACEM / SACD	880	0,08			880	
65160000 - AGESEA	75	0,01	5 352	0,47	-5 278	-98,61
65180000 - Autres droits et valeurs similai			98	0,01	-98	-100,00
65400000 - PERTES S/CREANCES IRR			6 505	0,57	-6 505	-100,00
65800000 - CHARGES DIV.GEST.COUR	6 996	0,63	120	0,01	6 876	NS
	7 950	0,72	12 076	1,06	-4 126	-34,16
Total	827 833	74,74	939 477	82,85	-111 644	-11,88
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 933	13,45	1 623	0,14	147 309	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits financiers						
76110000 - REVENUS TITRES DE PART			270	0,02	-270	-100,00
76400000 - REV.DES VALEURS DE PLA			17		-17	-100,00
			287	0,03	-287	-100,00
Charges financières						
Résultat financier			287	0,03	-287	-100,00
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	148 933	13,45	1 910	0,17	147 022	NS
Produits exceptionnels						
77100000 - PRODUITS EXCEPT SUR O	3 285	0,30			3 285	
77700000 - QUOTE-PART SUBVENT.IN	514	0,05	514	0,05		
	3 800	0,34	514	0,05	3 285	638,96
Charges exceptionnelles						
67100000 - Charges exception. s/opérat.g	45 306	4,09			45 306	
68750000 - DOT.PROV.RISQ.& CHAR.E	20 000	1,81			20 000	
	65 306	5,90			65 306	
Résultat exceptionnel	-61 506	-5,55	514	0,05	-62 020	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 426	7,89	2 425	0,21	85 002	NS

SIG

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
70620300 - PRESTATIONS DIVERSES 0			880	0,08	-880	-100,00
70620500 - Prestation Diverses	46 987	4,24	41 142	3,63	5 846	14,21
70630000 - Marché Public GPSO	978 500	88,34	1 017 640	89,75	-39 140	-3,85
70630300 - Prestation a commande Ville	69 167	6,24	71 833	6,34	-2 667	-3,71
70640000 - Prestation Formation Pro	10 000	0,90			10 000	
70690000 - PREST.DE SERVICES EXP			1 150	0,10	-1 150	-100,00
70835000 - GOUTERS	2 967	0,27	800	0,07	2 167	270,83
70850000 - PORTS &FRAIS FACTURES			158	0,01	-158	-100,00
70880000 - AUTRES PROD.ACTI.ANNE			287	0,03	-287	-100,00
	1 107 621	100,00	1 133 891	100,00	-26 270	-2,32
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
60431000 - Achats spectacle/expo/coprod	43 638	3,94			43 638	
60432000 - Achats prestation Activité	14 144	1,28			14 144	
	57 782	5,22			57 782	
MARGE DE PRODUCTION	1 049 839	94,78	1 133 891	100,00	-84 052	-7,41
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	1 107 621	100,00	1 133 891	100,00	-26 270	-2,32
MARGE BRUTE GLOBALE	1 049 839	94,78	1 133 891	100,00	-84 052	-7,41
Autres achats et charges externes						
60630000 - FOURN.ENTRET.&PETIT EQ	19 838	1,79	2 423	0,21	17 415	718,82
60630100 - MAT AUDIOVISUEL ET SCE			1 517	0,13	-1 517	-100,00
60635000 - MATERIEL DECO EXPO TE			723	0,06	-723	-100,00
60635500 - ACHAT MATERIEL SCOL+C			4 090	0,36	-4 090	-100,00
60636000 - MATERIEL ATELIER FORMA			400	0,04	-400	-100,00
60636500 - ACHAT MATERIEL ATELIER			3 002	0,26	-3 002	-100,00
60637000 - MATERIEL EVENEMENT EX			703	0,06	-703	-100,00
60638900 - ACHAT MATERIEL PROGRA			16		-16	-100,00
60640000 - FOURNIT.ADMINISTRATIVE	2 680	0,24	2 577	0,23	103	4,00
61320000 - LOCATIONS IMMOBILIERES	4 720	0,43	3 901	0,34	819	21,00
61350000 - LOCATIONS MOBILIERES	2 975	0,27	1 851	0,16	1 124	60,76
61350100 - LOCATION MACHINE A AFF	434	0,04			434	
61350300 - Leasing Matériel informatique	77 206	6,97	48 833	4,31	28 373	58,10
61350700 - LOCATION EVOLUTIVE LOC			48 504	4,28	-48 504	-100,00
61351200 - LOCATION MATERIEL DIMA			1 662	0,15	-1 662	-100,00
61352000 - LOCATION PHOTOCOPIEU	3 598	0,32	1 333	0,12	2 264	169,82
61352200 - LOCATION PHOTOCOPIEU			3 256	0,29	-3 256	-100,00
61353000 - LOCATION MATERIEL DE B	3 535	0,32	5 822	0,51	-2 287	-39,28
61354000 - LOCATION VEHICULES	-93	-0,01	203	0,02	-296	-145,79
61355000 - HEBERGEMENT SITE	407	0,04	397	0,04	10	2,39
61500000 - TRVX D'ENTRETIEN & REP			345	0,03	-345	-100,00
61520000 - ENTRETIEN IMMOBILIER	23 596	2,13	23 099	2,04	497	2,15
61550000 - ENTRETIEN SUR BIENS MO			937	0,08	-937	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61560000 - MAINTENANCE INFORMATI	14 087	1,27	10 544	0,93	3 543	33,61
61563000 - MAINTENANCE PHOTOCOP	2 775	0,25			2 775	
61600000 - PRIMES D'ASSURANCE	10 332	0,93	10 128	0,89	204	2,02
61610000 - ASSURANCE MULTIRISQUE			72	0,01	-72	-100,00
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	776	0,07	1 246	0,11	-470	-37,73
61815000 - ABONT DOCUMENTATION	796	0,07	3 491	0,31	-2 695	-77,20
61817000 - APPLICATIONS GOOGLE	1 280	0,12	1 112	0,10	168	15,13
61850000 - FRAIS DE SEMINAIRES			12		-12	-100,00
62100000 - PERSONNEL EXTE.A L'ENT			3 982	0,35	-3 982	-100,00
62260000 - HONORAIRES AUDIT COM	18 580	1,68	15 509	1,37	3 072	19,81
62261000 - HONORAIRES JURIDIQUES	17 750	1,60	15 910	1,40	1 840	11,56
62262000 - HONORAIRES DIVERS	74 124	6,69	3 672	0,32	70 452	NS
62262500 - HONORAIRES EXPO Auteur			7 120	0,63	-7 120	-100,00
62264500 - HONO DE COPRODUCTION			32 128	2,83	-32 128	-100,00
62265000 - HONORAIRES FORMATION			15 206	1,34	-15 206	-100,00
62266000 - HONO PROGRAMMATION H			23 366	2,06	-23 366	-100,00
62267000 - HONORAIRES DE COMMUN	9 200	0,83	20 502	1,81	-11 302	-55,13
62268000 - RETROCESSION HONORAI			4 388	0,39	-4 388	-100,00
62268500 - HONORAIRES/ETUDES PR			6 650	0,59	-6 650	-100,00
62270000 - FRAIS ACTES & CONTENTI			50		-50	-100,00
62300000 - PUBLICITE PUBLICA° REL	41 934	3,79	21 998	1,94	19 935	90,62
62310000 - ECHANGES PUBLICITAIRES			3 280	0,29	-3 280	-100,00
62315000 - FRAIS DE RECRUTEMENT	8 816	0,80	1 480	0,13	7 336	495,66
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE			83	0,01	-83	-100,00
62360000 - CATALOGUES ET IMPRIME			7 912	0,70	-7 912	-100,00
62380000 - PRIX CUBE			300	0,03	-300	-100,00
62410000 - TRANSPORTS S/ACHATS			313	0,03	-313	-100,00
62420000 - TRANSPORTS S/VENTES			111	0,01	-111	-100,00
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	17 452	1,58	3 731	0,33	13 721	367,80
62511000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			3 965	0,35	-3 965	-100,00
62511500 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			1 019	0,09	-1 019	-100,00
62512000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			642	0,06	-642	-100,00
62514000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			150	0,01	-150	-100,00
62515000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			3 355	0,30	-3 355	-100,00
62516000 - FRAIS DE DEPLACEMENT L			142	0,01	-142	-100,00
62516200 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS L			39		-39	-100,00
62517000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			800	0,07	-800	-100,00
62517500 - VOYAGE ET DEPLACEMENTS J M			194	0,02	-194	-100,00
62518100 - VOY ET DEPLACEMENTS A JULLIE			6		-6	-100,00
62519000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT C PILV			220	0,02	-220	-100,00
62519300 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS C			67	0,01	-67	-100,00
62519400 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS L			9		-9	-100,00
62519500 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS R			149	0,01	-149	-100,00
62519800 - VOYAGES ET DEPLACEMENT			110	0,01	-110	-100,00
62520000 - FRAIS ACCESS. DES VEHIC			6		-6	-100,00
62560000 - MISSIONS	10 180	0,92			10 180	
62561000 - VOYAGE ET DEPLACEMENT			126	0,01	-126	-100,00
62570000 - RECEPTIONS	8 989	0,81	6 196	0,55	2 793	45,08
62571000 - RECEPTIONS DIMANCHE E			6 418	0,57	-6 418	-100,00
62571200 - MISSIONS RECEPTIONS S			19		-19	-100,00
62571500 - MISSIONS RECEPTIONS H			300	0,03	-300	-100,00
62573000 - MISSIONS RECEPTIONS N			5 589	0,49	-5 589	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62574000 - MISSIONS RECEPTIONS F			345	0,03	-345	-100,00
62578000 - MISSIONS RECEPTIONS I G			62	0,01	-62	-100,00
62578200 - MISSIONS RECEPTIONS A			90	0,01	-90	-100,00
62579000 - MISSIONS RECEPTIONS N			74	0,01	-74	-100,00
62579200 - MISSIONS RECEPTIONS CL			85	0,01	-85	-100,00
62579500 - MISSIONS RECEPTIONS R			80	0,01	-80	-100,00
62579600 - MISSIONS RECEPTIONS J			35		-35	-100,00
62579800 - MISSIONS RECEPTIONS A J			30		-30	-100,00
62600000 - FRAIS POSTAUX	4 603	0,42	10 807	0,95	-6 203	-57,40
62610000 - TELEPHONE	9 749	0,88	5 760	0,51	3 988	69,23
62617000 - TELEPHONE F AZIOSMANO			50		-50	-100,00
62618500 - TELEPHONE CARINE LE MA			605	0,05	-605	-100,00
62619000 - TELEPHONE N AZIOSMANO			901	0,08	-901	-100,00
62619700 - TELEPHONE HELENE GEST			186	0,02	-186	-100,00
62630000 - CONNECTION INTERNET	240	0,02	10 040	0,89	-9 800	-97,61
62700000 - SERVICES BANCAIRES ET	6 413	0,58	7 062	0,62	-649	-9,19
62810000 - COTISATIONS	1 613	0,15	1 903	0,17	-290	-15,24
62840000 - FRAIS DE RECRUT.PERSO			290	0,03	-290	-100,00
	398 582	35,99	437 815	38,61	-39 233	-8,96
VALEUR AJOUTEE	651 257	58,80	696 076	61,39	-44 819	-6,44
Subventions d'exploitation						
74000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITA	70 000	6,32			70 000	
74100000 - Subvention Etat - DRAC	90 000	8,13			90 000	
74200000 - Subvention Région IDF	80 000	7,22	195 500	17,24	-115 500	-59,08
74231300 - SUBV EMPLOI TREMPLIN S			2 750	0,24	-2 750	-100,00
74231500 - SUBVENTION EMPLOI CAE			288	0,03	-288	-100,00
74231600 - SUBVENTION EMPLOI CAE			79	0,01	-79	-100,00
74231700 - SUBVENTION EMPLOI CAE			3 045	0,27	-3 045	-100,00
74300000 - Subvention département 92	31 100	2,81			31 100	
	271 100	24,48	201 662	17,78	69 438	34,43
Impôts, taxes et verst assimilés						
63120000 - TAXE APPRENTISSAGE	3 329	0,30	3 577	0,32	-249	-6,95
63330000 - PART.FORM.CONTINUE	9 367	0,85	10 516	0,93	-1 149	-10,93
63331000 - AFDAS INT	202	0,02	253	0,02	-51	-20,11
63511000 - CVAE	258	0,02			258	
63511100 - CONTRIBUTION FONCIERE	6 157	0,56	6 124	0,54	33	0,54
63511200 - CVAE			-2		2	-100,00
63780000 - TAXES DIVERSES	44				44	
63784000 - DROITS D AUTEUR MDA	127	0,01	181	0,02	-54	-29,84
63785000 - SACEM			848	0,07	-848	-100,00
	19 484	1,76	21 497	1,90	-2 013	-9,37
Charges de personnel						
64110000 - SALAIRES APPOINT.COMMI	489 006	44,15	530 315	46,77	-41 310	-7,79
64111000 - SALAIRE BRUT			30 980	2,73	-30 980	-100,00
64120000 - CONGES PAYES	-15 206	-1,37	-9 361	-0,83	-5 845	62,45
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	8 899	0,80			8 899	
64140000 - INDEM.LEGALE DE LICENCI	66 571	6,01	74 424	6,56	-7 854	-10,55
64510000 - COTISATIONS Urssaf Perm	168 901	15,25	169 249	14,93	-348	-0,21
64531000 - COTIS.RETRAITE Humanis p	43 484	3,93	36 591	3,23	6 893	18,84
64531100 - COTIS AUDIENS retraite+CP	1 204	0,11	419	0,04	784	187,08

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64531200 - COTISATIONS REUNICA			12 111	1,07	-12 111	-100,00
64540000 - COTIS. AUX ASSEDIC GAR			23 255	2,05	-23 255	-100,00
64541100 - Pole Emploi Spectacle	539	0,05	614	0,05	-74	-12,13
64550000 - CHARGES SOC/CONGES P	-5 246	-0,47	12 553	1,11	-17 799	-141,79
64551000 - CONGES SPECTACLE INTE			931	0,08	-931	-100,00
64551500 - Prevoyance Humanis	11 134	1,01	12 408	1,09	-1 274	-10,27
64556000 - HARMONIE MUTUELLE	3 283	0,30	4 447	0,39	-1 164	-26,18
64557000 - VERSEMENT SANTE			108	0,01	-108	-100,00
64580000 - PROV CS/CONGES PAYES			-18 586	-1,64	18 586	-100,00
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL	1 540	0,14	1 741	0,15	-201	-11,55
64751000 - CMB MEDECINE DU TRAVAI	60	0,01	20		40	195,26
64800000 - Frais formation Salarié	19 478	1,76	99	0,01	19 379	NS
64810000 - GRATIF DE STAGE			6 502	0,57	-6 502	-100,00
64815000 - INDEMNITES DE TRANSP	5 505	0,50	6 597	0,58	-1 092	-16,56
64816000 - INDEMNITE FORFAIT VELO	67	0,01			67	
64850000 - INDEMNITES DE LICENCIE			-95	-0,01	95	-100,00
64900000 - CICE	-15 914	-1,44	-26 505	-2,34	10 591	-39,96
	783 303	70,72	868 820	76,62	-85 516	-9,84
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	119 570	10,80	7 421	0,65	112 149	NS
Reprises s/ charges et Transferts						
78150000 - REP/PROV. RISQ.& CH.EXP	28 107	2,54			28 107	
78174000 - REP/PROV.DEPREC.CREAN			6 505	0,57	-6 505	-100,00
79100000 - TRANSF.CHARGES 20%	22 642	2,04	2 221	0,20	20 421	919,54
79110000 - TRANSFERT DE CHARGES			6 609	0,58	-6 609	-100,00
	50 749	4,58	15 335	1,35	35 414	230,93
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIV.GESTION C	3 661	0,33	571	0,05	3 090	541,11
75820000 - RBT IJSS			-20 239	-1,78	20 239	-100,00
75820200 - IJ SS THEAUD			2 492	0,22	-2 492	-100,00
75820700 - IJ DE SS AURELIE JULLIEN			50		-50	-100,00
75820800 - IJ DE SS ISABELLE GILBER			1 348	0,12	-1 348	-100,00
75820900 - IJ DE SS SABRINA DEVEAU			10 175	0,90	-10 175	-100,00
75821000 - IJ DE SS CLAIRE BRESSON			572	0,05	-572	-100,00
75821300 - IJ SS CARINE LE MALET						-100,00
75821400 - IJ SS A L MAYER			5 354	0,47	-5 354	-100,00
75821600 - IJ DE SS CELIA POULOT			8 605	0,76	-8 605	-100,00
75821800 - IJ SS JULIE MONNE						-100,00
75830000 - INDEMNITES PREVOYANCE			19 100	1,68	-19 100	-100,00
	3 661	0,33	28 028	2,47	-24 367	-86,94
Dot. amortissements et provisions						
68111000 - DOT.AMORT.IMMO.INCORP	7 869	0,71	3 786	0,33	4 083	107,84
68112000 - DOT.AMORT.IMMO.CORPO	7 995	0,72	6 299	0,56	1 696	26,92
68150000 - DOT.PROV.CHAR.EX.(CON			27 000	2,38	-27 000	-100,00
68174000 - DOT.PROV.DEPRE.CREAN	1 232	0,11			1 232	
	17 096	1,54	37 085	3,27	-19 989	-53,90
Autres charges						
65120000 - Redevances SACEM / SACD	880	0,08			880	
65160000 - AGESEA	75	0,01	5 352	0,47	-5 278	-98,61
65180000 - Autres droits et valeurs similai			98	0,01	-98	-100,00
65400000 - PERTES S/CREANCES IRR			6 505	0,57	-6 505	-100,00

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
65800000 - CHARGES DIV.GEST.COUR	6 996	0,63	120	0,01	6 876	NS
	7 950	0,72	12 076	1,06	-4 126	-34,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	148 933	13,45	1 623	0,14	147 309	NS
Quote part résultat en commun						
Produits financiers						
76110000 - REVENUS TITRES DE PART			270	0,02	-270	-100,00
76400000 - REV.DES VALEURS DE PLA			17		-17	-100,00
			287	0,03	-287	-100,00
Charges financières						
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	148 933	13,45	1 910	0,17	147 022	NS
Produits exceptionnels						
77100000 - PRODUITS EXCEPT SUR O	3 285	0,30			3 285	
77700000 - QUOTE-PART SUBVENT.IN	514	0,05	514	0,05		
	3 800	0,34	514	0,05	3 285	638,96
Charges exceptionnelles						
67100000 - Charges exception. s/opérat.g	45 306	4,09			45 306	
68750000 - DOT.PROV.RISQ.& CHAR.E	20 000	1,81			20 000	
	65 306	5,90			65 306	
Résultat exceptionnel	-61 506	-5,55	514	0,05	-62 020	NS
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	87 426	7,89	2 425	0,21	85 002	NS

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2019

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
ASSOCIATION ART 3000			
SIRET	3 5 0 0 5 3 0 8 8 0 0 0 3 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
20 Cours Saint Vincent			
92130 ISSY LES MOULINEAUX			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W		Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
---	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 – Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case ☐

2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case ☐ dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Viseur conventionné ☐	Visa : CGA ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
– du comptable : REVISA	
41 Rue Périer 92120 MONTRouGE	
Tél : 01 58 07 08 18	
– du conseil :	
Tél :	
– du CGA ou du viseur	
conventionné :	
Tél :	
– N° d'agrément :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2019

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000 du 01/01/2018
Adresse 20 Cours Saint Vincent 92130 ISSY LES MOULINEAUX au 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice **1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR AZIOSMANOFF NILS DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT				14, Chemin du cordon 78350 JOUY EN JOSAS			
2	MADAME WARDE Elsa				147, Rue Oberkampf 75011 PARIS			
3	MELLE LE MALET CARINE Resp. Programmation				59, Rue MALMAISON 93170 BAGNOLET			
4	MADAME DEVEAUX SABRINA RESPONSABLE DE PRODUCTION				48, Rue des vignes 94230 CACHAN			
5	MONSIEUR KEITA JULIEN CAMPUS MANAGER				38, Avenue Secrétan 75019 PARIS			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	55 154			55 154	1 823			56 977
2	54 494			54 494	1 582			56 076
3	41 465			41 465	466			41 931
4	32 067			32 067	247			32 314
5	30 539			30 539	99			30 638
6								
7								
8								
9								
10								
**	213 720			213 720	4 217			217 938

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS								10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								8 989
Total								8 989

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2018.. (total col. 9 + total col. 10) 10	226 927	– de l'exercice 2018.. 10	
– de l'exercice précédent 10	239 364	– de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire		À ISSY LES MOULINEAUX , le 20/05/2019	
		Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										ASSOCIATION ART 3000										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*										12																															
Adresse de l'entreprise										20 Cours Saint Vincent 92130 ISSY LES MOULINEAUX										Durée de l'exercice précédent*										12																															
Numéro SIRET*										35005308800034										Néant										*																															
																				Exercice N clos le, 31/12/2018																																									
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3																															
Capital souscrit non appelé (I)										AA																																																			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																																									
		Frais de développement *								CX										CQ																																									
		Concessions, brevets et droits similaires								AF										68 368										AG										56 387										11 980											
		Fonds commercial (1)								AH																				AI																															
		Autres immobilisations incorporelles								AJ																				AK																															
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL																				AM																															
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN																				AO																															
		Constructions								AP																				AQ																															
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR										182 282										AS										164 326										17 955											
		Autres immobilisations corporelles								AT										184 722										AU										167 505										17 217											
		Immobilisations en cours								AV																				AW																															
		Avances et acomptes								AX																				AY																															
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS																				CT																															
		Autres participations								CU																				CV																															
		Créances rattachées à des participations								BB																				BC																															
		Autres titres immobilisés								BD																				BE																															
		Prêts								BF																				BG																															
		Autres immobilisations financières*								BH																				BI																															
	TOTAL (II)										BJ										435 373										BK										388 219										47 153										
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL																				BM																														
En cours de production de biens								BN																				BO																																	
En cours de production de services								BP																				BQ																																	
Produits intermédiaires et finis								BR																				BS																																	
Marchandises								BT																				BU																																	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV																				BW																															
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX										29 234										BY										1 232										28 002											
		Autres créances (3)								BZ										171 648										CA																				171 648											
		Capital souscrit et appelé, non versé								CB																				CC																															
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD										20 023										CE																				20 023											
	Disponibilités								CF										130 709										CG																				130 709												
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH										7 512										CI																				7 512												
	TOTAL (III)								CJ										359 128										CK										1 232										357 896												
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																																																				
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																																																				
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																																																				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO										794 501																				1A										389 452										405 049		
Renvois : (1) Dont droit au bail :																				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP																				(3) Part à plus d'un an										CR	
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :																				Stocks :																				Créances :											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION ART 3000		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)		DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	109 423	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	87 426	
	Subventions d'investissement		DJ	46 316	
	Provisions réglementées *		DK		
		DL	243 166		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	20 000	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	20 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	34 682	
	Dettes fiscales et sociales		DY	83 393	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	23 806	
		EC	141 882		
		ED			
		EE	405 049		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	141 882
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	1 107 620	FH		FI	1 107 620		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 107 620	FK		FL	1 107 620		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	271 100		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	50 748		
	Autres produits (1) (11)							FQ	3 660		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 433 130		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	456 364		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	19 483		
	Salaires et traitements*							FY	549 269		
	Charges sociales (10)							FZ	234 034		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	– dotations aux amortissements*					GA	15 864		
			– dotations aux provisions*					GB			
				Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	1 232	
				Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)							GE	7 950		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 284 197		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	148 932			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	148 932			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										ASSOCIATION ART 3000		Néant		☐ *	
												Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	3 285			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	514			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	3 799			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	45 305			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	20 000			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	65 305			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(61 506)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	1 436 929		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	1 349 503		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	87 426		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K			
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX			
	(9)	Dont transferts de charges										RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	22 641		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A3			
	(13)	obligatoires										A4	954		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Provisions pour risques et charges										45 305		20 000		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion												3 285		
	Subventions d'investissement virées au résultat												514		
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
											Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	68 368	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	165 909	KT		KU	16 372
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	142 480	KW		KX	12 034
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	29 458	LC		LD	749
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	337 848	LO		LP	29 156	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	175	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	175	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	406 391	ØH		ØJ	29 156		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	68 368	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	182 282	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	154 514	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	30 208	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	367 004	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	175	2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3	175	NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	175	ØK		ØL	435 373	ØM			

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY				EL				EM						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	48 518			PF	7 868			PG	56 387					
Terrains			PI				PJ				PK						
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO						
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	159 440			QA	4 886			QB	164 326					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	142 479			QE	1 238			QF	143 718					
	Matériel de transport		QH				QI				QJ						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	21 916			QM	1 870			QN	23 786					
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS						
TOTAL III			QU	323 837			QV	7 994			QW	331 832					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	372 355			ØP	15 863			ØQ	388 219					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9				Z8		
Primes de remboursement des obligations											SP				SR		

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH	UH	
		UJ	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 478	1 478							
	Autres créances clients		UX	27 756	27 756							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* U0)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 000	1 000							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	15 914	15 914							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 242	5 242							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP	143 078	143 078							
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	6 413	6 413							
	Charges constatées d'avance		VS	7 512	7 512							
TOTAUX			VT	208 395	VU	208 395	VV					
RENVois	(1)	Montant des	VD									
		– Prêts accordés en cours d'exercice										
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	34 682	34 682							
Personnel et comptes rattachés			8C	31 081	31 081							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	47 181	47 181							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 872	4 872							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	258	258							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	23 806	23 806							
TOTAUX			VY	141 882	VZ	141 882						
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2018			
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	87 426		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW						
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							I8					
			{ – imposées au taux de 0 %							ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				{ – Plus-values nettes à court terme			WN							
					{ – Plus-values soumises au régime des fusions			WO							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3					
										TOTAL I	WR	87 426			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	27 000				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV					
			{ – imposées au taux de 0 %							WH					
			{ – imposées au taux de 19%							WP					
			{ – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW					
			{ – imputées sur les déficits antérieurs							XB					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales *		{ Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A		XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY				
	Majoration d'amortissement*										XD				
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	15 914				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2					
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	42 914			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI	44 512	XJ					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RÉSULTAT FISCAL				BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		XL	44 512				
										XO					

Désignation

Exercice N

Libellé

Montant

CICE 2018

15 914

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000			Néant ☐ *			
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	71 869		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	44 512		
Déficits reportables (différence K4-K5)			K6	27 357		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	27 357		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	21 989		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Charges à payer						
			9K		9L	
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO	27 000
			↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION ART 3000										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	106 999	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves	ZB					
			ZD								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 424		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	109 423		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZG	109 423	ZH	109 423		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit–bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous–traitance						YT	57 781			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	92 781	XQ	92 781			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	119 653			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES	1 612	ST	186 147			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	456 364			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	6 415			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	13 068			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	19 483			
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée						YY	226 297			
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	56 721			
DIVERS	– Montant brut des salaires *						ØB	488 962			
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	– Numéro du centre de gestion agréé *		XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION ART 3000

NéantX*

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION ART 3000																		Néant ☐ *																																					
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018																		Durée en nombre de mois 12																																					
DECLARATION DES EFFECTIFS																																																							
Effectifs moyens du personnel																		YP		18																																			
Dont apprentis																		YF																																					
Dont handicapés																		YG																																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale																		RL																																					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																																							
I		Chiffre d'affaires de référence CVAE																																																					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises																		OA		1 107 620																																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés																		OK																																					
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante																		OL																																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges																		OT																																					
TOTAL 1																		OX		1 107 620																																			
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OH		3 660																																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation																		OE																																					
Subventions d'exploitation reçues																		OF		271 100																																			
Variation positive des stocks																		OD																																					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée																		OI		22 641																																			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation																		XT																																					
TOTAL 2																		OM		297 402																																			
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																					
Achats																		ON																																					
Variation négative des stocks																		OQ																																					
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances																		OR		363 582																																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.																		OS																																					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée																		OZ																																					
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)																		OW		7 950																																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée																		OU																																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																		O9																																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante																		OY																																					
TOTAL 3																		OJ		371 532																																			
IV		Valeur ajoutée produite																																																					
Calcul de la Valeur Ajoutée																		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG		1 033 490																																	
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																																					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).																		SA		1 033 490																																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																																							
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																																							
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE																		EV		X																																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE																		GX		1 107 620																																			
Effectifs au sens de la CVAE																		EY		18																																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)																		HX																																					
Période de référence												GY		0		1		/		0		1		/		2		0		1		8		GZ		3		1		/		1		2		/		2		0		1		8	
Date de cessation																		HR																																					

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 3 5 0 0 5 3 0 8 8 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION ART 3000

ADRESSE (voie) 20 Cours Saint Vincent

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

3 5 0 0 5 3 0 8 8 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION ART 3000

ADRESSE (voie)

20 Cours Saint Vincent

CODE POSTAL

92130

VILLE

ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

ASSOCIATION ART 3000
350053088 IS1

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	15 914

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	265 233
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141–30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141–30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n’a pas à être transmis spontanément à l’administration. La déclaration des réductions et crédits d’impôt n° 2069–RCI constitue le support déclaratif du crédit d’impôt pour la compétitivité et l’emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l’entreprise	N° SIREN de l’entreprise
ASSOCIATION ART 3000 20 Cours Saint Vincent 92130 ISSY LES MOULINEAUX	35005308800034
	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I – CALCUL DU CRÉDIT D’IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A – Sur les rémunérations versées hors départements d’outre–mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n’excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d’impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM <i>(reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l’année,¹ hors rémunérations versées dans les DOM)</i>	1	265 233
Montant du crédit d’impôt <i>(ligne 1 x 6 %)</i>	2	15 914
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d’impôt majoré <i>(ligne 2 + ligne 3b)</i>	4	15 914
B – Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n’excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	5	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l’article L. 3141–30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l’article L. 3141–30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d’impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote–part de crédit d’impôt résultant de la participation de l’entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 12)</i>	9	
Montant total du crédit d’impôt <i>(ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)</i>	10	15 914
Dont crédit d’impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer	11	

1 Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s’acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l’administration fiscale.

2 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

3 Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d’outre–mer, le taux est fixé à 9 %

4 Cf. § 55 du BOI–BIC–RICI–10–150–20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL				12	

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)	
TOTAL					

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV–1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	15 914
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	15 914
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	15 914

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17– ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	15 914

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

SUIVI DES INTERETS DUS A DES SOCIETES LIEES
DIFFERES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 212 DU CGI

Dénomination de la société	ASSOCIATION ART 3000
Adresse	20 Cours Saint Vincent
	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Numéro SIRET	35005308800034

I - QUOTITÉ D'INTÉRÊTS DIFFÉRÉS AU TITRE DE L'EXERCICE

Intérêts déductibles (Cf. I de l'article 212) versés à des entreprises liées ou rémunérant des emprunts garantis par des sociétés liées au titre de l'exercice	a	
Moyenne des sommes mises à disposition par des entreprises liées au titre de l'exercice	b	
Montant des capitaux propres au début ou à la fin de l'exercice	c	
Ratio d'endettement = a x (1,5 x c/b)	d	
Résultat courant avant impôts de l'exercice	e	148 932
Dotation aux amortissements de l'exercice et quote-part de loyer de crédit-bail prise en compte dans le prix de levée d'option	f	
Ratio de couverture d'intérêts = 25% x (e + f + a)	g	37 233
Ratio d'intérêts servis par les entreprise liées (montant des intérêts dus par les entreprises liées)	h	
Montant le plus élevé des trois ratios (d ou g ou h)	i	37 233
Fraction d'intérêts différés au titre de l'exercice = a - i (si j < 150 000 € indiquer 0)	j	

II - SUIVI DES INTERETS DIFFERES

Stock d'intérêts différés à l'ouverture de l'exercice	Créés au titre du dernier exercice clos	k	
	Créés antérieurement au dernier exercice clos	l	(7 394)
Montant de la décote = l x 5%		m	(369)
Stock d'intérêts différés restant à imputer après décote à l'ouverture de l'exercice = k + l - m		n	(7 024)
Plafond d'intérêts différés imputables au titre de l'exercice = g - a		o	37 233
Montant d'intérêts différés issus d'exercices antérieurs et imputés au titre de l'exercice		p	37 233
Stock d'intérêts différés à la clôture de l'exercice = n + j - p		q	(44 257)